

AVANT-PROPOS

En réponse au besoin exprimé par les membres du ministère des Affaires extérieures et leurs conjoints, le Centre des services à l'affectation a coordonné la rédaction de cette publication sur des règles et pratiques actuelles dans les relations diplomatiques. Il ne s'agit pas d'un traité savant, mais d'un simple guide utile à ceux qui arrivent au ministère des Affaires extérieures, à ceux qui s'apprêtent à prendre un poste à l'étranger et aussi à ceux qui désirent parfaire leurs connaissances en matière de pratiques diplomatiques.

Bien que les contacts sociaux soient moins cérémonieux de nos jours, certaines règles essentielles gouvernent encore les rapports entre les nations et leurs représentants à l'étranger. Le « protocole » est en quelque sorte le code qui réglemente le mode et le style des relations diplomatiques. C'est un art et une science. Les règles sont souvent précises, mais leur application demande une touche personnelle et un peu de souplesse puisqu'il s'agit de rapports entre êtres humains.

On dit que bien des règles de protocole ne sont que des gestes de politesse; c'est vrai. Toutefois, certains comportements ou certaines façons d'exprimer ses opinions ou ses sentiments sont jugés « corrects ». C'est un peu comme la grammaire d'une langue. Certaines règles semblent étranges, voire rigides, mais elles ont été adoptées au fil des ans dans les milieux diplomatiques. Il suffit de les apprendre.

Naturellement, ce guide s'applique surtout à des situations officielles. Cependant, la principale tâche d'un diplomate en poste à l'étranger étant d'apprendre à connaître les gens en même temps que le pays, il ne faut pas trop insister sur les formalités à observer. Comme le bon sens et la courtoisie sont les meilleurs guides dans bien des circonstances, ainsi la spontanéité et l'amabilité sont souvent des atouts inestimables pour créer un climat propice à des relations cordiales.

Le Chef du protocole
Georges H. Blouin